

**De l'artisanat à la profession : histoire des associations  
professionnelles dans le milieu du livre au Québec**  
**From Craft to Profession: A History of the Professional Book  
Associations in Québec**  
**De la artesanía a la profesión: historia de las asociaciones  
profesionales en el medio quebequense del libro**

Josée Vincent

Volume 51, Number 2, April–June 2005

Les métiers du livre au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1030093ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1030093ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

This article outlines the history of professional book associations in Québec. The creation of such associations is never the product of coincidence. It is a direct response or reaction to the needs of a group intended on defending and promoting certain crafts that have acquired a degree of specialisation. The analysis of the associations of authors, publishers and booksellers raises the larger but more significant issue of the professionalisation of the book crafts in Québec.

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Vincent, J. (2005). De l'artisanat à la profession : histoire des associations professionnelles dans le milieu du livre au Québec. *Documentation et bibliothèques*, 51(2), 119–128. <https://doi.org/10.7202/1030093ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2005

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

# De l'artisanat à la profession : histoire des associations professionnelles dans le milieu du livre au Québec

**JOSÉE VINCENT**

Professeure  
Université de Sherbrooke  
josee.vincent@usherbrooke.ca

## RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

*L'article retrace l'histoire des associations professionnelles dans le milieu du livre au Québec. La création de tels organismes n'est jamais due au hasard. Elle est une réponse à des besoins collectifs de défense et de promotion des métiers qui ont atteint un certain degré de spécialisation. L'étude des regroupements d'auteurs, d'éditeurs et de libraires soulève dès lors la question plus générale mais tout aussi fondamentale de la professionnalisation des métiers du livre au Québec.*

### **From Craft to Profession : A History of the Professional Book Associations in Québec**

*This article outlines the history of professional book associations in Québec. The creation of such associations is never the product of coincidence. It is a direct response or reaction to the needs of a group intended on defending and promoting certain crafts that have acquired a degree of specialisation. The analysis of the associations of authors, publishers and booksellers raises the larger but more significant issue of the professionalisation of the book crafts in Québec.*

### **De la artesanía a la profesión : historia de las asociaciones profesionales en el medio quebequense del libro**

*El artículo reconstituye la historia de las asociaciones profesionales en el medio quebequense del libro. La creación de tales organismos nunca es casual; responde a necesidades colectivas de defensa y promoción de oficios que han logrado un cierto grado de especialización. El estudio de las asociaciones de escritores, editores y librerías suscita desde ya la cuestión más general pero asimismo fundamental de la profesionalización de los oficios relacionados con el libro en Québec.*

**A** QUEL MOMENT apparaissent les associations professionnelles? Il serait un peu banal de répondre simplement qu'elles naissent lorsqu'une pratique devient une profession, mais ce qui apparaît de prime abord comme une tautologie cache un phénomène assez complexe. La création d'une association marque un moment important, puisqu'elle constitue en quelque sorte l'étape ultime de la reconnaissance sociale d'un métier. Son émergence coïncide avec l'aboutissement d'un long cheminement qui transforme une activité de dilettante en métier socialement reconnu. S'intéresser à de tels regroupements revient dès lors à s'interroger sur ce que signifie le terme *profession*.

Les lexicologues s'entendent pour affirmer, de façon générale, que le mot désigne une occupation dont on peut tirer ses moyens d'existence. Cette définition suggère au moins deux caractéristiques, soit le temps consacré à cette pratique et sa dimension économique. En outre, dans la mesure où l'on peut opposer le professionnel et l'amateur, on insistera sur le fait qu'une profession est non seulement un gagne-pain, mais qu'elle requiert une certaine expertise. À priori, toutes ces particularités vont de soi et ne semblent guère ajouter à la compréhension du phénomène. Transposées dans l'univers du livre, elles ont l'heur de mettre en lumière les conditions nécessaires à l'apparition et à la spécialisation des divers métiers, de l'imprimeur au libraire, de l'auteur à l'éditeur. À partir de quel moment peut-on faire du commerce du livre une activité en soi? Quelles circonstances font que l'on puisse se consacrer à l'édition? Qu'est-ce au juste qu'un écrivain professionnel? Ainsi posées, ces interrogations entraînent une première constatation : faire l'histoire des associations, c'est aussi faire l'histoire de la professionnalisation des métiers du livre.

Cette étude porte sur les regroupements d'auteurs, d'éditeurs et de libraires, bien qu'il puisse m'arriver d'évoquer d'autres métiers, ne serait-ce que pour mieux situer mon propos. Mes recherches s'arrêtent aux associations professionnelles, soit aux organismes chargés de défendre et de promouvoir les intérêts de

leurs membres auprès de l'ensemble de la société. Il s'agit d'un choix que d'aucuns pourraient qualifier d'arbitraire dans la mesure où, à certaines époques, il est impossible d'établir une distinction nette entre ce que l'on désigne comme une association professionnelle et un cercle intellectuel ou une société mondaine. L'histoire regorge en effet de regroupements plus ou moins formels qui démontrent à l'occasion des velléités de pouvoir et de représentation. Je me suis limitée à la sociabilité du livre dans sa dimension professionnelle, en ne retenant que les organismes officiellement reconnus comme tels. Le choix de cet objet m'a poussée à proposer une nouvelle vision de l'évolution du marché du livre au Québec. Ainsi, après avoir évoqué les principaux événements survenus dans cette perspective avant 1920, je m'arrêterai plus longuement à la période entourant la Seconde Guerre mondiale, puis aux décennies suivantes, marquée par les transformations engendrées par la Révolution tranquille. Mon étude s'arrête avec la fin des années 1970, au moment où l'ensemble du marché du livre adopte pour de bon la logique des industries culturelles.

## ASSOCIATIONS ET MÉTIERS DU LIVRE AU QUÉBEC AVANT 1920

Si on exclut les regroupements d'imprimeurs et de typographes qui apparaissent dès le XIX<sup>e</sup> siècle, au Québec, les premières associations professionnelles naissent plutôt au siècle suivant, après la Première Guerre mondiale. Cet état de fait n'est pas dû au hasard. Auparavant, le livre circule, le commerce s'implante lentement, mais ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle que la plupart des professions liées au monde du livre atteignent un certain niveau de spécialisation. Pour comprendre quelles sont les conditions propices à l'émergence des associations, il importe donc de retracer au préalable l'évolution des métiers du livre avant 1920.

Le livre est présent en Nouvelle-France, peut-être même dès les premières heures de la colonie, mais il emprunte des formes et des réseaux de distribution différents du circuit moderne. Faiblement peuplée, la colonie présente un petit bassin de lecteurs dont les besoins sont en partie comblés par les cargaisons d'ouvrages provenant d'outre-Atlantique ou par une production manuscrite lorsque l'importation s'avère trop lente et trop onéreuse. Il faut dire que le système colonial imposé par le roi de France, qui repose sur le mercantilisme et l'attribution de privilèges, ne favorise guère l'autarcie. Il n'existe pas d'imprimeurs en Nouvelle-France et encore moins de libraires. Les livres sont fabriqués en Europe, leur distribution et leur vente se font par le biais de l'administration et du réseau des collectivités, voire par l'intermédiaire de quelques particuliers. Par ailleurs, il est difficile d'évoquer la présence d'auteurs, du moins au sens où nous l'entendons habituellement. Certes, quelques

aventuriers, explorateurs et missionnaires, rédigent le récit de leurs voyages; certains habitants entretiennent des correspondances qui serviront de témoignage, pendant que d'autres produisent des abécédaires pour pallier au plus pressé. Mais les écrits de ces hommes et de ces femmes, des Français pour la plupart, installés en Amérique pour une durée plus ou moins brève, répondent davantage à des nécessités administratives, sociales et familiales qu'à une pratique spécifique. Publiés en France, leurs écrits s'adressent d'abord à des Français, non pas aux habitants de la Nouvelle-France. Dès lors, si la circulation du livre ne fait nul doute, comme l'ont démontré les recherches de François Melançon (2004 : 48-58), il est encore beaucoup trop tôt pour qualifier les agents qui participent à ce circuit d'ouvriers ou de professionnels du livre.

Avec le Régime anglais, la situation se transforme. L'installation de presses à Québec (1764) puis à Montréal (1776) annonce la venue du métier d'imprimeur. Les typographes et les pressiers sont d'abord au service d'un journal ou de l'administration. En réalité, l'imprimeur touche non seulement à tous les types d'imprimés, il cumule également plusieurs autres fonctions. Placé en situation coloniale, «... *l'imprimeur est souvent aussi éditeur, journaliste, libraire, relieur, fournisseur d'articles de bureau et parfois propriétaire d'une papeterie*» (Hare et Wallot, 2004 : 78). Premier métier de l'imprimé — à défaut de pouvoir parler d'un métier du livre —, l'imprimerie donnera naissance aux premiers regroupements professionnels en terre canadienne. Ainsi, on assistera à la création de l'Union typographique de Québec en 1827, puis de la Société typographique canadienne en 1836<sup>1</sup>. Notons que si l'arrivée d'imprimeurs et de typographes encourage la production d'imprimés<sup>2</sup>, l'impression de livres demeure réduite à la portion congrue, l'importation étant encore et de loin la principale source d'approvisionnement.

Jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, outre les imprimeurs, des marchands généraux et des colporteurs s'occupent de la vente des livres, mais bientôt la croissance démographique et l'essor du commerce dans les villes favorisent l'ouverture de librairies indépendantes des ateliers d'imprimerie. Les premières sont pour la plupart la propriété d'étrangers. C'est le cas de la librairie Bossange de Paris, qui ouvre une succursale à Montréal en 1815 et qui réussit à contourner les difficultés des relations transatlantiques en faisant transiter les livres par Londres ou New York (Lamonde, 1988 : 59-92). Hector Bossange fait office à la fois de libraire et d'importateur de produits fins, la vente de livres n'étant

1. Les travaux sur les regroupements d'imprimeurs sont peu nombreux. À ce titre, les recherches d'Éric Leroux, dont l'article publié dans ce numéro nous donnent un aperçu, et celles d'Éric LeRay sur l'imprimerie au Québec, dont les résultats sont à venir, vont constituer des contributions majeures à l'histoire du livre.
2. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les imprimeurs de Québec produisent déjà plus de 77 % de tous les imprimés de la colonie (Hare et Wallot, 1983 : 89).

pas assez lucrative pour qu'il puisse s'y consacrer exclusivement. En fait, tous les libraires d'alors doivent diversifier leur inventaire faute d'un bassin de lecteurs suffisant (Lamonde et Rotundo, 2004 : 141). C'est ce que feront Édouard Fabre à Montréal, premier libraire canadien-français et gendre d'Hector Bossange, de même que Jules et Octave Crémazie à Québec. La reprise officielle des échanges commerciaux entre la France et la colonie, symbolisée par l'arrivée du navire *La Capricieuse*, marque un tournant dans l'évolution du métier de libraire, l'importation de livres pouvant désormais s'exercer sans aucune contrainte. D'autres transformations sociales, tels la mise en place d'un réseau de collègues classiques et l'essor des professions libérales, concourent également à l'apparition de nouvelles clientèles dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette période sera le théâtre du développement de la librairie de détail et de la montée de grandes entreprises, notamment celles des libraires grossistes Beauchemin, Granger et Garneau (voir, entre autres, Landry, 1986 : 57-78).

Dans l'article qu'il signe à même ces pages, Frédéric Brisson s'intéresse aux caractéristiques du libraire grossiste, reprenant l'exemple du parcours de Joseph-Pierre Garneau. Celui-ci se veut être un homme d'affaires et, à ce titre, il fréquente les lieux de rencontre propres à cette catégorie sociale, soit la Chambre de commerce et les regroupements caritatifs. Peu nombreux, proches des pouvoirs politique et ecclésiastique, établissant des monopoles sur leurs territoires respectifs, les libraires grossistes ne ressentent certainement pas la nécessité de former une quelconque association professionnelle. À quoi leur servirait-elle puisqu'ils n'ont personne contre qui se défendre ? La seule initiative prise en ce sens répond à un événement ponctuel, survenu en 1880 : l'annonce de la création d'une centrale de production et de diffusion de manuels scolaires par le Département de l'Instruction publique pousse les libraires et les imprimeurs à s'unir pour manifester leur opposition. Ceux-ci fondent l'Association des libraires-éditeurs, imprimeurs et relieurs de la province de Québec, dirigée par Jean-Baptiste Rolland (président) et Louis-Joseph-Amédée Derome (secrétaire). J.A. Gravel, Zéphirin Chapeleau et Eusèbe Sénécal comptent aussi parmi les membres. Nous n'en savons guère plus sur cette association éphémère, mais il semble qu'elle n'ait duré que le temps de l'affrontement entre les libraires et le gouvernement<sup>3</sup>.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, si l'imprimerie et la librairie ont déjà atteint un bon niveau de spéciali-

sation, il n'en est pas de même pour les autres métiers du livre. La profession d'éditeur n'existe pas encore. Quelques intellectuels tels Henri-Raymond Casgrain et plus tard Louis Dantin jouent à l'occasion le rôle d'*editor*, personnage intermédiaire qui, sans avoir le titre, en assume la fonction, comme le rappelle Jacques Michon (1999 : 61). Celui de *publisher* revient plutôt à l'imprimeur ou au libraire qui daigne accepter d'investir dans l'entreprise. Confrontée à une production trop restreinte et à un public trop étroit, l'édition ne peut être dissociée des autres fonctions, qui seules apparaissent rentables. Reste l'auteur, qui, à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, est contraint un peu malgré lui de redéfinir son statut social. En effet, au cours des décennies précédentes, le développement de la presse commerciale a permis aux journalistes de devenir des employés salariés. Cela a créé du coup un profond écart dans les perceptions entre la production des écrivains et celle de ces « écrivains » à la solde d'un journal. Pour Lucie Robert (1989 : 62) : « *Devenu profession, le journalisme se transforme et perd ses caractéristiques littéraires. Devenu entreprise industrielle, le journal perd sa valeur d'œuvre littéraire.* » Si la spécialisation des écrits journalistiques offre dès lors aux écrivains la possibilité d'affirmer la spécificité de leur pratique, elle provoque aussi chez eux un sentiment d'isolement qui les porte à se regrouper. À ce sujet, Marie-Andrée Beaudet (1991, 13) note :

« *L'époque 1895-1914 coïncide avec la montée d'une véritable critique littéraire et l'apparition de multiples groupes et associations à caractère littéraire. Quelques-uns des traits fondamentaux du champ littéraire québécois — tel qu'il s'exprimera avec force jusqu'en 1937 — se structurent durant ces années.* »

Ainsi est fondée en 1895 l'École littéraire de Montréal, dont la fonction principale est « *de travailler [...] à la conservation de la langue française et au développement d'[une] littérature nationale* » (*Statuts de l'École littéraire de Montréal*, 1900). Plusieurs autres regroupements d'auteurs apparaissent au tournant du siècle et entretiennent un climat d'émulation et de compréhension favorable à la création. Ce sera encore le cas de la Société des poètes canadiens-français, née à Québec en 1920. Le fait de considérer l'écriture comme un métier qu'il importe de défendre ne va cependant pas de soi. En 1904, ce sont des journalistes, regroupés sous la bannière de la toute nouvelle Association des journalistes canadiens-français<sup>4</sup>, qui dénoncent la piraterie littéraire qui sévit au Québec. En réalité, il faudra attendre les lendemains de la Première Guerre mondiale pour que les écrivains se définissent collectivement comme des professionnels du livre. Et ce qui suscite cette prise de position collective, c'est bien entendu l'annonce de la révision de la loi fédérale sur le droit d'auteur.

3. Nous n'avons trouvé que deux allusions à ce regroupement, contenues dans le pamphlet de J. A. Gravel adressé au surintendant de l'Instruction publique en 1880 au nom de l'Association, et dans Aubin et Simard, 1997.

4. Fondé en 1903, le regroupement ne durera pas longtemps. Très actif tout au long du procès Jules Mary contre Barthélémy Hubert, il cesse d'exister à l'issue de ce procès, en 1906 (Michon, 1999 : 406-409).

## 1920-1960 : STRUCTURATION ET CONSOLIDATION DES MÉTIERS DU LIVRE

Au début des années 1920, la volonté des auteurs de se doter d'une association capable de défendre et de promouvoir leurs intérêts ne constitue pas seulement un indicateur de l'évolution de leur statut professionnel, mais est aussi l'indice d'une transformation plus profonde qui affecte l'ensemble du milieu du livre. Encore une fois, ce sont des conditions socio-économiques particulières qui permettent l'essor de la production. L'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation sort définitivement le Québec de l'ère agricole. La population est de plus en plus scolarisée. La guerre attise les besoins en information, qui sont en partie comblés par les importations provenant d'Europe et, de plus en plus, des États-Unis. Ces phénomènes ont plusieurs conséquences, dont la plus importante est sans doute l'accroissement du bassin de lecteurs. L'adoption de la loi Choquette en 1925, qui oblige les écoles à se procurer le quart des livres de prix sur place, assure également de nouveaux débouchés à ceux qui souhaitent écrire ou encore se lancer dans l'édition. Tout semble enfin concourir au développement d'une production locale.

### *Du côté des auteurs, entre mondanité et modernité*

Les auteurs entendent bien profiter de cette conjoncture. Seule ombre au tableau, ils subissent toujours la concurrence déloyale engendrée par la piraterie littéraire dans les journaux. Lorsque le gouvernement fédéral entreprend de réviser la loi sur le droit d'auteur, les écrivains anglophones, lourdement menacés par les contrefaçons de textes anglais et américains, envisagent immédiatement de se regrouper et créent, en mars 1921, la Canadian Authors Association. L'organisme prévoit d'emblée la formation d'une section francophone relativement autonome, qui verra le jour le 1<sup>er</sup> mai suivant<sup>5</sup>.

La création de la section française témoigne de la nouvelle perception qu'ont les écrivains de leur pratique, qu'ils entendent non seulement promouvoir, mais aussi faire reconnaître. Fait à noter, parmi les membres de la section se trouvent plusieurs écrivains jadis membres de l'Association des journalistes canadiens-français, tels Anne-Marie Gleason, Victor Barbeau, Éva Circé et Fernand Rinfret, qui feront aussi partie du premier conseil d'administration. Outre les auteurs, la section accueille en tant que membres associés des libraires détaillants (Cornélius Déom) et des éditeurs (Édouard Garand, Albert Lévesque). À défaut de pouvoir disposer de leur propre association, ceux-ci adhèrent au regroupement afin de participer à l'animation de la vie littéraire. Ils se feront même très présents en novembre de chaque année lors de la Semaine du livre canadien. À cet égard, l'organisation

d'événements de promotion (expositions, soirées littéraires, etc.) constitue la contribution la plus importante de la section dans les années 1920 et 1930, les questions de représentation demeurant la chasse gardée de la Canadian Authors Association. En effet, faute de ressources financières suffisantes — seules les cotisations annuelles alimentent la caisse des auteurs —, la section doit compter sur le bénévolat des membres, ce qui limite considérablement ses actions, d'autant plus que ceux-ci sont peu nombreux. La subordination de la section à une fédération anglophone en rebute plus d'un et fait en sorte qu'elle ne connaît guère de succès auprès des factions les plus nationalistes. Doit-on s'étonner qu'un Lionel Groulx hésite fortement à y adhérer<sup>6</sup> et qu'un Albert Lévesque en prenne les rênes au début des années 1930 avec l'intention manifeste de la mener vers la rupture? Incapables de rassembler tous les écrivains, les actions de la section ne profitent en définitive qu'à un petit groupe de privilégiés, ce qui lui confère un caractère élitiste de plus en plus présent au fil des ans et en même temps de plus en plus éloigné du rôle d'un organisme professionnel.

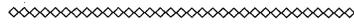
Le désir de se dissocier de la Canadian Authors Association et, du coup, de devenir les maîtres d'œuvre tant de leurs activités que de leurs ressources financières pousse donc les auteurs à fonder un nouvel organisme en 1936. Disposant d'une allocation annuelle du Secrétariat de la Province qui lui permet de louer un local et de payer un employé, la Société des écrivains canadiens met en place un mode de fonctionnement assez formel qui la distingue nettement de la section française. De fait, la Société prend en main tous les dossiers concernant les écrivains, c'est-à-dire aussi bien ceux rattachés aux questions de piraterie, de contrat d'édition et de représentation que ceux relevant du travail d'information et de promotion. Ce faisant, elle joue pleinement, pour la première fois dans l'histoire, le rôle d'une association professionnelle d'auteurs. Il ne s'agit plus de se cantonner dans la mondanité, mais bien de conférer aux auteurs un statut social reconnu comme celui de toute autre profession. Pour ce faire, la Société entreprend plusieurs activités de promotion, notamment la publication du *Bulletin bibliographique de la Société des écrivains canadiens* de 1938 à 1960, tout en multipliant les interventions auprès des instances gouvernementales, ecclésiastiques et économiques. Elle exige des pouvoirs publics l'amélioration des conditions d'existence des auteurs, particulièrement dans le cadre de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, des lettres et des sciences au Canada (Massey, 1950), de la Commission royale d'enquête

5. Les informations qui suivent concernant la section française de la Canadian Authors Association, la Société des écrivains canadiens et la Société des éditeurs canadiens de manuels scolaires sont tirées de ma thèse, à laquelle le lecteur pourra se référer pour plus de détails (Vincent, 2002).

6. Voir à ce sujet la lettre qu'adresse Groulx à Arthur Saint-Pierre, le 29 avril 1921. Citée dans Luneau, 2001, p. 193.



*À une époque où la définition du rôle de l'écrivain paraît liée à la question de l'identité nationale et où l'on peut envisager de publier ou de tenir une librairie sans y laisser sa chemise, les métiers du livre peuvent atteindre un seuil de professionnalisation jusqu'alors inaccessible.*



grossistes et des éditeurs scolaires qui peuvent encore compter sur l'édition programmée.

Cette crise provoque une prise de conscience chez les professionnels du livre. Pour la première fois, l'importance du rôle de l'éditeur est affirmée non plus par des individus isolés, mais par l'ensemble d'une collectivité menacée. C'est du moins ce qui transparaît dans les propos du président de la Société des éditeurs canadiens du livre français, Henri-Paul Péladeau, lors de l'assemblée annuelle des membres en 1950 :

*«Rappelons toujours que le livre n'est pas un produit comme un autre. Son rôle, dans la vie de l'individu et de la nation, est un rôle de premier plan. C'est à nous qu'il revient d'apporter les richesses de la littérature et des sciences aux Canadiens de langue française, c'est à nous qu'il revient de former leur goût et de le développer. Nous participons donc à la vie intellectuelle sous tous ses aspects et nous sommes les premiers piliers de la langue française.*

*Je fais le vœu, en quittant ce poste, où j'ai été heureux de "servir", que nous comprenions tous, de mieux en mieux, la mission que nous avons acceptée en choisissant le rôle d'éditeurs. Pénétrés de cet idéal qui doit animer chacun de nous, convaincus de l'urgence de bien nous appuyer collectivement, nous verrons à ce que la Société des éditeurs canadiens du livre français contribue, dans l'avenir, à organiser d'une façon sans cesse mieux adaptée aux besoins de notre époque, le commerce du livre en français au Canada.»*

Péladeau, 1950.

Malheureusement, le marasme des années 1950 freine considérablement les ambitions des dirigeants de la Société. Avec les années 1960 et l'arrivée des libéraux au pouvoir, qui entendent en principe faire de la culture une priorité, les professionnels du livre auront alors la possibilité d'assumer pleinement le développement de leur commerce. Entre-temps, seuls les rêves sont permis.

La décennie 1950 voit aussi l'émergence d'une première association de libraires. Encore une fois, une situation conflictuelle engendre la nécessité de se regrouper. La cause en est simple : pour tenter de sauver ce qu'il leur reste de profit, les éditeurs exigent des libraires grossistes qu'ils respectent un pourcentage déterminé lorsque vient le moment d'accorder des remises aux institutions d'enseignement, les principaux acheteurs de livres. Les libraires grossistes refusent catégoriquement de se plier à leur demande. Prétextant s'entendre entre eux, ils fondent, en 1952, la Société des libraires grossistes canadiens, dont le mandat principal est de gérer la question des remises. L'organisme ne regroupe que les plus gros fournisseurs, soit Beauchemin, Granger, Garneau et Fides, auxquels s'ajouteront bientôt les librairies Dussault. En fait, la Société leur sert de paravent puisque, dans les faits, aucun accord ne sera conclu. Les pratiques monopolistiques poursuivies par les grossistes acculeront d'ailleurs plusieurs détaillants à la faillite, une situation qui sera dénoncée par le Conseil supérieur du livre en 1963.

#### **1960-1980 : LA CONSTITUTION D'UN MARCHÉ PROTÉGÉ**

La Révolution tranquille marque un tournant majeur dans l'histoire des associations. La volonté de l'État d'intervenir dans le milieu annonce la mise en place d'un marché désormais protégé. À une époque où la définition du rôle de l'écrivain paraît liée à la question de l'identité nationale et où l'on peut envisager de publier ou de tenir une librairie sans y laisser sa chemise, les métiers du livre peuvent atteindre un seuil de professionnalisation jusqu'alors inaccessible.

#### *Vers une définition de l'écrivain... québécois*

Le retrait à la présidence de Jean Bruchési marque la fin d'une époque pour la Société des écrivains canadiens. Certes, l'organisme poursuit encore des activités, mais sa crédibilité est remise en question par la venue de la nouvelle génération. À partir de 1957, poètes de L'Hexagone et futurs chantres de la revue *Liberté* se rassemblent chaque année à l'occasion de la Rencontre des poètes canadiens. La fête, qui a lieu dans les Laurentides et qui prend le nom de Rencontre des écrivains canadiens à partir de 1960<sup>8</sup>, devient bientôt le lieu de la contestation des valeurs établies et de l'affirmation du rôle de l'écrivain dans la nouvelle société québécoise. Fait intéressant, ce besoin de se définir en tant qu'écrivains, porté par

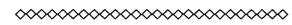
8. Les Rencontres seront interrompues de 1961 à 1968. Elles seront relancées en 1968 par les collaborateurs de la revue *Liberté*. À partir de 1972, elles s'ouvrent au monde et prennent comme nom la Rencontre québécoise internationale des écrivains.

les Jean-Guy Pilon, Jacques Godbout et Michel van Schendel, va aussi de pair avec la volonté de se doter de cadres différents qui correspondent davantage à leur réalité. En ce sens, la Rencontre représente une forme de sociabilité assez conviviale qui sied bien à l'esprit des années 1960 sans pour autant remettre en question le sérieux des échanges qui s'y déroulent. Ceci dit, la Rencontre ne remplit pas toutes les fonctions d'un organisme professionnel. Pour faire valoir leurs droits, certains écrivains feront dès lors cavaliers seuls; d'autres, encore membres de la Société des écrivains canadiens tels Jacques Godbout et Jean-Guy Pilon, mèneront sans toutefois y parvenir des coups de force à l'intérieur même de l'association<sup>9</sup>. Dans tous les cas, l'absence d'un organisme représentatif crédible marquera le milieu des écrivains au début des années 1960.

C'est à Claude Jasmin que revient l'initiative d'un nouveau projet associatif vers 1966 : le Syndicat des écrivains. L'entreprise ne semble pas connaître beaucoup de succès. Outre les prises de position virulentes de son président, qui paraissent périodiquement dans les journaux, aucun geste concret n'est fait. En réalité, son plus grand fait d'armes est sans doute d'avoir définitivement terni l'image de la Société des écrivains canadiens. Depuis longtemps affaiblie malgré le dynamisme que tente de lui insuffler certains de ses présidents<sup>10</sup>, la Société, qui survit difficilement aux attaques répétées de ses dissidents, s'éloigne volontairement de cette relève trop agitée. En 1967, sous la gouverne de Robert Charbonneau, elle adopte une position passive et rompt ses liens avec les autres associations, notamment avec le Conseil supérieur du livre. Du coup, elle devient un organisme dont les actions se limitent inévitablement à l'animation et aux mondanités.

Jusqu'à la fin des années 1970, plutôt que d'opter pour la formule associative, la plupart des écrivains privilégient d'autres tribunes pour faire entendre leurs voix. Des revues telles *Liberté* et *Parti pris*, de même que des maisons d'édition telles Les Éditions du Jour, dont Jacques Michon dresse un portrait éloquent dans les pages de ce numéro, leur servent plus volontiers de lieux d'expression. Seuls les écrivains pour la jeunesse, confrontés à l'effondrement de l'édition dans ce secteur, se donnent d'autres moyens pour réagir<sup>11</sup>. En 1971, ils s'allient à des bibliothécaires et à des éditeurs pour fonder Communication-Jeunesse. Subventionné par

*L'heure n'est plus aux sociétés de  
lettrés ; l'écrivain se perçoit — ou  
du moins est-il perçu — comme un  
ouvrier des lettres dont il importe de  
défendre les droits.*



le gouvernement, reconnu par les institutions d'enseignement pour la qualité de son travail de promotion, le regroupement redonne vie au livre pour la jeunesse. Comme le montre Françoise Lepage (2003), grâce au travail mené dans le cadre de cet organisme, les auteurs retrouveront non seulement des possibilités d'édition, mais ils obtiendront des succès retentissants, faisant du livre jeunesse l'un des secteurs les plus lucratifs du marché. À l'instar de l'Association des écrivains pour la jeunesse, la création de Communication-Jeunesse rappelle la spécialisation du métier d'écrivain qui n'est plus assimilable à un type de production.

La naissance d'un dernier regroupement marque la fin de la période. En 1977, Jacques Godbout s'entoure de près d'une centaine d'écrivains pour fonder l'Union des écrivains québécois. Portés par la conviction qu'ils obtiendront du gouvernement du Parti québécois une écoute attentive, ils optent pour une structure syndicale afin de les représenter. L'heure n'est plus aux sociétés de lettrés; l'écrivain se perçoit — ou du moins est-il perçu — comme un ouvrier des lettres dont il importe de défendre les droits. Pour qu'il en soit ainsi, il ne suffit plus d'aimer la littérature ou de la pratiquer en dilettante, il faut avoir publié, deux titres au moins, au cours d'un laps de temps établi. L'introduction de ce critère quantitatif révèle un revirement des valeurs. Dorénavant, l'écrivain n'est plus jugé en fonction de la qualité de son œuvre, mais en fonction de son rendement. Par ailleurs, cet écrivain, faut-il le préciser, est aussi et d'abord québécois. À l'aube du Référendum de 1980, il va sans doute de soi que la définition de l'écrivain soit fortement teintée d'idéologie. La position de l'Union à cet égard va s'assouplir avec le temps, même si par la suite certaines prises de position sans équivoque, notamment à propos de la loi 101, rappelleront l'omniprésence du politique au sein de l'organisme. Ajoutons enfin que la création de l'Union des écrivains québécois coïncide avec l'émergence d'une nouvelle conception du livre, perçu non plus seulement comme un objet de culture mais aussi comme un produit matériel associé à un circuit commercial.

### *Sous l'égide du Conseil supérieur du livre*

Les années 1950, on l'a vu, sont particulièrement difficiles pour les professionnels du livre. Seules les

9. À ce sujet, voir Vincent, 2002.

10. En 1963, Claire Martin obtient du ministère des Affaires culturelles une subvention afin de relancer les activités de la Société. Toutefois, des querelles internes viendront à bout de sa bonne volonté. Claire Martin remet sa démission en 1964.

11. En 1965, les institutions d'enseignement abandonnent la pratique de remettre des livres en guise de prix de fin d'année. Ce faisant, c'est tout le marché de l'édition pour la jeunesse qui s'effondre. Ainsi, comme le rappelle Françoise Lepage, moins de cinq livres pour la jeunesse sortent des presses en 1970. À ce propos, lire son article dans ce numéro.

12. À ce sujet, voir Vincent (2002).

**LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DANS LE MILIEU DU LIVRE AU QUÉBEC**  
**QUELQUES POINTS DE REPÈRE, DES ORIGINES À 1980<sup>13</sup>**

ANNÉES	LIBRAIRES ET DISTRIBUTEURS	AUTEURS	ÉDITEURS	AUTRES MÉTIERS
1880	Association des libraires-éditeurs, imprimeurs et relieurs de la province de Québec			
1903-1906				Association des journalistes canadiens-français
1921-1935		Section française de la Canadian Authors Association		
Depuis 1936		Société des écrivains canadiens		
1943-1960			Société des éditeurs canadiens du livre français	
1948-1954		Association des écrivains pour la jeunesse		
1952-1970	Société des libraires grossistes canadiens			
1954-1968		Union des jeunes écrivains		
1957-1961				
1968-...		Rencontre des poètes canadiens		
Depuis 1960	Société des libraires canadiens			
1960-1992			Société des éditeurs canadiens de manuels scolaires	
1961-1992			Association des éditeurs canadiens	
1961-1980				Conseil supérieur du livre
1966-1971		Syndicat des écrivains		
Depuis 1972			Association des presses universitaires du Québec	
Depuis 1971				Communication-jeunesse
Depuis 1977		Union des écrivains québécois		
Depuis 1978	Association des distributeurs exclusifs de langue française			

entreprises solidement implantées résistent à l'après-guerre, comme l'indique la chute des effectifs de la Société des éditeurs canadiens du livre français, qui passent d'une vingtaine de membres en 1948 à moins d'une dizaine trois ans plus tard<sup>12</sup>. Pour les éditeurs, une seule solution s'impose : l'intervention de l'État. Malheureusement, le gouvernement de Maurice Duplessis est peu enclin à subventionner davantage la culture qu'il ne le fait déjà par le biais du Secrétariat de la Province. Quant au gouvernement fédéral, la création *in extremis* du Conseil des arts en 1957 montre que, malgré des signes de bonne volonté, rien n'est encore gagné. Cependant, le vent tourne à l'arrivée des années 1960. Tant au Québec qu'au Canada, l'État adopte le mode interventionniste et s'engage plus que jamais auparavant à soutenir le livre et la culture.

Les professionnels du livre entendent certainement bénéficier de ce revirement mais, pour ce faire, ils doivent s'organiser. La chose n'est pas simple, puisqu'ils ne partagent pas tous les mêmes intérêts. Ainsi, la question de la réglementation des procédures d'achat des institutions d'enseignement divise les professionnels en deux camps : d'une part, les libraires détaillants, court-circuités par la pratique des achats directs, et les éditeurs de littérature générale, craignant que la fermeture des librairies de détail ne

13. La chronologie ne tient pas compte des regroupements d'imprimeurs, des unions et des syndicats de typographes et de pressiers qui au fil de l'histoire sont légion, notamment au XX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, la chronologie se limite aux regroupements nationaux. Ici encore, il faudrait inclure une longue liste de regroupements régionaux à caractère plus ou moins professionnel. Ces associations régionales se développent surtout à partir du milieu des années 1970.

les mette eux-mêmes en péril; d'autre part, les libraires grossistes et les éditeurs de manuels scolaires, qui voient leurs privilèges menacés. De la même façon, les éditeurs ne s'entendent pas entre eux sur les subventions que l'État peut leur allouer. Les éditeurs de littérature générale arguent que la production scolaire, dont les ventes sont en partie assurées, n'a nullement besoin d'être pensionnée par l'État. En réalité, derrière ces tiraillements se perçoivent certes des jalousies mais aussi une augmentation du nombre des acteurs et une spécialisation des secteurs qui se traduisent bientôt par la restructuration complète du milieu associatif. Dirigés par Louis-Philippe Boisseau, du Centre de psychologie et de pédagogie, les éditeurs de manuels scolaires sont les premiers à prendre leurs distances par rapport aux éditeurs de littérature générale. En 1960, ils fondent la Société des éditeurs canadiens de manuels scolaires<sup>14</sup>, ce qui conduit la Société des éditeurs canadiens du livre français à changer de nom l'année suivante; elle se nommera dorénavant l'Association des éditeurs canadiens. Par ailleurs, pour faire face à la Société des libraires grossistes canadiens, les libraires détaillants créent aussi leur propre regroupement : la Société des libraires canadiens<sup>15</sup>.

La multiplication des structures est compensée par la création en 1961 d'un organisme central, le Conseil supérieur du livre<sup>16</sup>. À la tête du Conseil, on trouve les éditeurs et les libraires les plus dynamiques de l'époque : Jacques Hébert, Claude Hurtubise, Jean Bode et, surtout, Pierre Tisseyre, président de 1961 à 1977<sup>17</sup>. J.-Z. Léon Patenaude en sera secrétaire puis directeur général, de 1962 à 1977. C'est le Conseil supérieur du livre qui, en 1963, somme le gouvernement québécois d'intervenir dans le Mémoire sur la crise de la librairie au Canada français. À la suite de leur requête sera lancée la Commission d'enquête sur le commerce du livre dans la province de Québec, dirigée par Maurice Bouchard.

Il serait trop long de décrire ici toutes les activités menées par ces diverses associations de 1960 à 1980<sup>18</sup>. Je me contenterai d'en invoquer quelques-unes qui montrent bien la professionnalisation des métiers au cours de cette période. Ainsi, en 1965, une première délégation d'éditeurs participe à la Foire internationale de Francfort. Dans les années 1960 et 1970, les éditeurs obtiennent des gouvernements provincial et fédéral la création de plusieurs programmes, telles l'assurance-édition (MAC, 1962) et l'aide à la publication (MAC, 1965) ainsi que la création de l'Association pour l'exportation

du livre canadien (Secrétariat d'État, 1972). De leur côté, les libraires obtiennent du gouvernement provincial la *Loi d'accréditation des libraires* en 1965. Bien qu'elle ne leur assure pas encore l'exclusivité de la vente de manuels scolaires, elle servira de cadre à une vaste entreprise de réglementation qui trouvera sa fin dans l'instigation de la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* en 1979. Grâce à ces mesures, les détaillants parviendront à survivre à l'invasion des grandes chaînes de librairies au cours des décennies suivantes. C'est également au cours de cette période que le Conseil supérieur du livre organise les premiers cours sur la librairie, à l'Université de Montréal. Enfin, notons qu'en 1972 est créée l'Association des presses universitaires du Québec, qui marque la spécialisation d'un secteur jusqu'alors méconnu, celui de l'édition savante.

\*\*\*

Il est difficile de porter un jugement sur l'ensemble de la période couverte par cette étude. Il semble toutefois se dégager quelques tendances. Avant 1920, le marché est dominé par l'importation et c'est pourquoi les métiers du livre tardent à se développer. Seuls les librairies grossistes et les imprimeurs, dont l'essentiel du travail concerne, faut-il le rappeler, la publication de journaux, peuvent développer leur commerce. La fin de la Première Guerre mondiale annonce l'entrée dans une nouvelle ère, alors que la production locale apparaît enfin viable. Les années 1920 à 1960 forment en effet une période caractérisée par la spécialisation des métiers du livre : l'auteur d'abord, qui associe désormais sa pratique à un travail qu'il faut protéger, puis l'éditeur, qui entend dès lors imposer sa production, dût-il implorer l'intervention de l'État. Ce n'est toutefois qu'à partir des années 1960, au moment où l'État accepte justement de soutenir le marché du livre, que les métiers du livre entrent dans une phase de professionnalisation. La multiplication et la spécialisation des organismes professionnels montrent bien cette tendance.

Cette étude s'arrête en 1980, avec la dissolution du Conseil supérieur du livre. Encore une fois, ce choix peut paraître arbitraire car, bien que le Conseil ait joué un rôle majeur dans l'histoire du livre au Québec, l'histoire des associations professionnelles, elle, ne s'arrête pas là. En fait, les années 1980 marquent aussi le début d'un temps nouveau, alors que la logique industrielle l'emporte définitivement sur les autres conceptions du livre, comme en témoigne la création du PADIÉ. Mais il s'agit là d'une autre histoire. ©

14. Constituée en société juridique en 1968, elle prend alors le nom de Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec.

15. En 1969, la Société revoit ses statuts et prend le nom de l'Association des libraires du Québec.

16. Au début, la Société des écrivains canadiens est également membre du Conseil supérieur du livre. Dans les années 1970, l'Association des presses universitaires du Québec, fondée en 1972, joindra à son tour les rangs du Conseil.

17. Pierre Tisseyre sera remplacé à la présidence par Victor Martin durant un an, en 1963.

18. Pour plus de détails, voir Vincent (1994).

## SOURCES CONSULTÉES

---

- Aubin, Paul et Michel Simard. 1997. *Les Manuels scolaires dans la correspondance du Département de l'instruction publique, 1842-1899 : inventaire*, Sherbrooke, Ex Libris.
- Beudet, Marie-Andrée. 1991. *Langue et Littérature au Québec, 1895-1914. L'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone.
- Hamelin, Carole. 1989. « Une expérience collective d'autoédition : l'Union des jeunes écrivains et les Éditions Nocturne », in Giguère, Richard et André Marquis (sous la direction de), *L'Édition de poésie*, Sherbrooke, Ex Libris, p. 121-144.
- Hare, John et Jean-Pierre Wallot. 1983. « Les imprimés au Québec (1760-1820) », in Lamonde, Yvan (sous la direction de), *L'Imprimé au Québec, aspects historiques (18<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Québec, IQRC, p. 77-125.
- Hare, John et Jean-Pierre Wallot. 2004. « Les entreprises d'imprimerie », *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. I : *Des débuts à 1840*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 75-82.
- Lamonde, Yvan. 1988. « La librairie Hector Bossange de Montréal (1815-1819) et le commerce international du livre », in Galarneau, Claude et Maurice Lemire (sous la direction de), *Livre et Lecture au Québec (1800-1850)*, Québec, IQRC, p. 59-92.
- Lamonde, Yvan et Andrea Rotundo. 2004. « Les commerces du livre et la librairie », in Fleming, Patricia Lockhart, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (sous la direction de), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. I : *Des débuts à 1840*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 132-145.
- Landry, François. 1986. « La Librairie Beauchemin limitée, doyenne de l'édition au Québec », *Présence francophone*, n° 28 : 57-78.
- Lepage, Françoise (sous la direction de). 2003. *La Littérature pour la jeunesse, 1970-2000*, [Montréal], Fides.
- Luneau, Marie-Pier. 2001. « Le manche et la cognée : Lionel Groulx, une vie d'écritures », thèse de maîtrise en études françaises, Université de Sherbrooke.
- Melançon, François. 2004. « Le livre en Nouvelle-France », in Fleming, Patricia Lockhart, Gilles Gallichan et Yvan Lamonde (sous la direction de), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada*, vol. I : *Des débuts à 1840*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 48-58.
- Michon, Jacques (sous la direction de). 1999. *Histoire de l'édition littéraire au Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, vol. 1 : *La Naissance de l'éditeur, 1900-1939*, [Saint-Laurent], Fides.
- Péladeau, Henri-Paul. 1950. « Discours à l'assemblée générale de la Société des éditeurs canadiens », 10 février 1950, fonds Conseil supérieur du livre (CLS), ANQ-Montréal.
- Poulin, Manon. 1989-1990. « Un mouvement important : l'Association des écrivains pour la jeunesse (1948-1954) », *Revue Frontenac*, n° 67 : 25-46.
- Robert, Lucie. 1989. *L'Institution du littéraire au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Royer, Jean. 1992. *Dans la maison des littératures. Les vingt ans de la Rencontre québécoise internationale des écrivains*, Montréal, L'Hexagone.
- Statuts de l'École littéraire de Montréal*, 1900. Montréal, Arbour & Dupont, imprimeurs-éditeurs.
- Vincent, Josée. 1994. « Le Conseil supérieur du livre, du rapport Bouchard à la loi 51 : pour une politique du livre au Québec », *Présence francophone*, n° 45 : 173-191.